

■ **Oberli Opticiens, J.-L. Gonzalez succ. Sàrl**, à La Chaux-de-Fonds (FOSC du 17.12.1997, p. 9083). Gonzalez José-Manuel n'est plus associé, sa part sociale de CHF 1'000 ayant été cédée à l'associé Gonzalez José-Luis, dont la part sociale est ainsi portée de CHF 28'000 à CHF 29'000. Statuts modifiés le 11.07.2002.
Journal no 1993 du 15.07.2002
(00568934 / CH-645.1.004.385-9)